

l'université Sir George Williams. Au cours d'une rencontre que j'ai eue avec un groupe d'étudiants et de professeurs, j'ai donné à ce groupe, de la part du Gouvernement, l'assurance que les événements survenus à Sir George ne modifieraient en rien la politique du Gouvernement canadien en ce qui concerne l'admission d'étudiants des Caraïbes ou la marche des programmes canadiens d'aide à l'éducation. J'ai aussi rencontré à deux reprises des représentants diplomatiques des pays antillais du Commonwealth auxquels j'ai affirmé que nos règlements et nos politiques touchant l'immigration ne seraient pas modifiés à la suite de ces événements. J'ai insisté également pour leur dire qu'il ne fallait pas que l'incident survenu à l'université Sir George Williams nuise aux relations qui existent entre le Canada et leurs pays.

La discrimination raciale est un cancer qui ronge l'humanité de la société et constitue un exemple de ce que Robert Burns a appelé "l'inhumanité de l'homme pour l'homme". Le Canada n'est pas exempt de préjugés raciaux. Dans notre pays, comme dans tous les pays, il y a des gens qui pratiquent la discrimination raciale. La discrimination raciale est le fruit de l'ignorance et de la peur. Ni les lois du Parlement ni aucun règlement ne peuvent l'extirper, bien qu'ils puissent en restreindre, comme cela se fait effectivement, les manifestations les plus extrêmes.

Le Gouvernement canadien est opposé à toute forme de racisme et il travaille à créer les conditions où notre société en sera exempte. Le Gouvernement ne peut pas accomplir cette tâche tout seul. Il lui faut compter sur les meilleurs efforts de tous les Canadiens de bonne volonté. Les parents et les éducateurs, qui forment l'esprit de la jeunesse, ont des responsabilités toutes particulières à cet égard.